

Calendrier des dates limites d'inscription administratives
Rentrée universitaire 2018-2019

PRINCIPE : Les étudiants doivent s'inscrire en juillet.

Des exceptions sont tolérées pour :

- > Les étudiants en attente de décision d'admission ou de validation d'acquis,
- > Les étudiants, extérieurs à l'université de Tours, en attente de leurs résultats et du transfert de leur dossier universitaire,
- > Les étudiants internationaux qui ne sont pas en France.

En tout état de cause, tous les étudiants devront avoir procédé à leur inscription administrative avant les dates limites fixées ci-dessous, par type de diplôme, et communes à toutes les composantes de l'Université.

Diplômes/Année d'études	Première inscription à l'Université de Tours			Réinscriptions à l'Université de Tours
	Nouveaux bacheliers/Etudiants soumis à PARCOURSUP	Etudiants en France <i>(Hors Parcoursup)</i>	Etudiants internationaux <i>(Hors Parcoursup)</i>	Français et internationaux
DUT 1ère , 2nde année et année spéciale	Phase principale Parcoursup 5 septembre 2018	5 septembre 2018	30 septembre 2018	10 septembre 2018
	Phase complémentaire Parcoursup 21 septembre 2018			
PACES	Phase principale Parcoursup 5 septembre 2018		14 septembre 2018	20 juillet 2018
	Phase complémentaire Parcoursup 21 septembre 2018			
LICENCE L1, L2 et L3	Phase principale Parcoursup 5 septembre 2018	5 septembre 2018	30 septembre 2018	10 septembre 2018
	Phase complémentaire Parcoursup 21 septembre 2018			
LICENCE PROFESSIONNELLE		7 septembre 2018	7 septembre 2018	7 septembre 2018
MASTER 1ère année		30 septembre 2018	15 octobre 2018	30 septembre 2018
MASTER 2ème année		15 octobre 2018	15 octobre 2018	15 octobre 2018
MASTER INTERNATIONAUX (EPU)		24 octobre 2018	24 octobre 2018	24 octobre 2018
INGENIEURS		19 septembre 2018	26 septembre 2018	26 septembre 2018
INTERNES MEDECINE ET PHARMACIE		15 novembre 2018	15 novembre 2018	15 novembre 2018